AIDE ET SOINS
À DOMICILE

Rapport annuel 2022

CMS de l'Ouest lausannois – APREMADOL

Association pour la prévention et le maintien à domicile
dans l'Ouest lausannois

Editeur : CMS de l'Ouest lausannois – APREMADOL
Responsable de publication : Tiziana Brutto Koller
Graphisme et impression : map.ch

AIDE ET SOINS
À DOMICILE

Sommaire

Message de la Présidente et de la Directrice 2

Le « Bien vieillir » : nouveau programme AVASAD 3

Ressources Humaines, bilan de l'année 4

Bien-être au travail 7

La Commission du Personnel 8

2022, enfin de bonnes nouvelles pour sortir de la pandémie 9

Une collaboration intensifiée avec la Police de l'Ouest lausannois 9

Les compétences techniques soignantes 10

La santé mentale 12

L'offre de soutien pour les proches aidant.e.s 16

Une année riche en événements pour la prestation diététique 18

Reportage RTS au CMS de Renens Sud 19

La petite enfance 20

La légende du colibri 22

Comptes de résultat 24

Bilan 24

Statistiques 26

Notre mission 30

Gouvernance 31

AIDE ET SOINS
À DOMICILE

Message de la Présidente et de la Directrice

2022 : Année de la consolidation des fondamentaux

Courant mars 2022, des messages positifs nous parviennent de nos Autorités fédérales : la levée des mesures COVID-19 est fixée au 1er avril 2022. Cette décision marque un tournant attendu depuis plusieurs mois et redonne de nouvelles perspectives à chacune et chacun : espoir de se retrouver en équipe, de pouvoir reprendre la vie d'avant et mettre enfin de côté la plupart des contraintes sanitaires.

Les activités reprenant un tour plus habituel, la séance de présentation des objectifs 2022 pour notre association a été organisée à la salle de la Chisaz à Crissier suivie d'un moment de partage et de retrouvailles attendu, apprécié et salué par l'ensemble des participant.e.s.

En parallèle, il a fallu se donner les moyens de reprendre nos habitudes de travailler ensemble, d'échanger entre professionnels, de revenir aux modes de travail et d'organisation d'avant la pandémie. Ce qui semblait facile initialement, s'est révélé être au quotidien bien plus complexe que prévu car il s'agissait également d'intégrer et mettre en œuvre de nouvelles pratiques : nous avons ainsi toutes et tous repris un rythme fondé sur la connaissance du passé, sur l'expérience du présent et sur des projections du futur. Ces différents temps ont ainsi requis de chacune et chacun d'entre nous une grande ouverture aux changements pour mener in fine avec succès nos missions.

« Un focus particulier a été mis cette année sur l'accompagnement et le soutien en vue de relever les défis liés au développement de nos missions et de nos pratiques »

Nous relier à nos fondamentaux, à savoir toutes les actions menées par nos professionnels qui donnent du sens et de la valeur à nos interventions comme l'évaluation des situations des clients et l'adaptation de leur prise en charge, permettant ainsi de remettre nos pratiques au cœur des discussions des équipes.

En parallèle, et suite à la décision d'intégrer l'équipe d'appoint aux CMS, un grand projet institutionnel a été lancé dès le début de l'année pour garantir la continuité du déploiement de nos activités 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Les équipes de nos CMS ont toutes participé activement à ce projet en formulant des propositions et des idées, en grande partie intégrées au projet. 2022 a ainsi été consacrée à préparer, organiser, planifier et communiquer toutes les étapes pour aboutir à une mise en œuvre dès le 3 janvier 2023.

Enfin, la création d'une équipe I-TECH, dédiée à prendre en charge les situations hautement complexes d'un point de vue technique, a vu le jour en automne 2022. Sept professionnel.l.es de nos quatre CMS se sont proposé.e.s pour la rejoindre. L'action conjointe de toutes les équipes de l'Ouest lausannois permettra d'éviter encore plus de déplacements à l'hôpital pour une population fragilisée, ce dont nous nous félicitons.

Malgré une pandémie encore bien présente, nous saluons l'engagement de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'APREMADOL qui ont su (re) trouver cette année les ressources nécessaires pour rebondir, de l'énergie et de la volonté aussi pour construire et participer à des projets innovants tout en assurant, et en améliorant souvent, la qualité des prestations en faveur de notre clientèle.

Ce n'est qu'au travers d'un travail collectif, harmonisé avec des fondamentaux communs et partagés que les activités 2022 ont pu être assumées ensemble et individuellement. Que chacune et chacun soit ici sincèrement et chaleureusement remercié.e pour tout le travail accompli.

Manon Fawer
Présidente

Tiziana Brutto Koller
Directrice

Le « Bien vieillir » : nouveau programme AVASAD

En tant qu'acteur de la santé communautaire, le dispositif AVASAD est au cœur de la santé et du bien-vivre dans le Canton de Vaud

Dans ce contexte, nous nous sommes penchés sur les enjeux et les directions à prendre pour continuer à répondre aux besoins de la population, dans un contexte démographique, environnemental et sociétal en pleine évolution.

Vivre une vie qui convienne à nos aînés, les encourager à faire leurs propres choix en toute autonomie, ce sont parmi les préoccupations qui habitent particulièrement nos seniors, et pour lesquelles des réponses doivent être apportées.

Ce défi a été relevé par l'AVASAD !

Un nouveau programme relatif au bien vieillir a été élaboré avec la collaboration de la charte UNESCO. Pour ce faire, une large étude a été menée auprès de cette population pour connaître précisément l'orientation que veulent donner nos aînés à leur existence.

Dans ce cadre, les CMS joueront un rôle prépondérant. Un vaste programme cantonal sera prochainement lancé afin d'élargir l'offre des CMS dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention, à destination de nos seniors, dans le but de répondre plus largement à leurs besoins, et de tendre ainsi vers une approche plus centrée sur le maintien en santé à domicile.

AIDE ET SOINS
À DOMICILE

Ressources Humaines, bilan de l'année

« L'année 2022 a vu une forte répercussion sur notre organisation de trois éléments qui, sans être nouveaux, se sont péjorés en 2022 : le turnover, l'absentéisme et la difficulté de recruter du personnel soignant »

Cette crise existe dans l'entier du domaine de la santé et rend les conditions de travail compliquées pour nos collaboratrices et collaborateurs. Malgré tout, des prestations de qualité ont pu être délivrées en 2022 pour l'ensemble des clients de l'Ouest lausannois.

Le défi de ces prochaines années : le recrutement

Nous terminons l'année 2022 avec moins de collaboratrices et de collaborateurs qu'à la fin de l'année 2021, malgré une forte hausse d'activité. La raison est simple : le recrutement dans le domaine de la santé est devenu très difficile.

Régulièrement, dans les journaux, il est fait mention de la pénurie du personnel infirmier. Si ceci n'est pas nouveau, le phénomène s'est amplifié avec la crise du COVID-19. De plus en plus de soignants changent de profession. Si recruter des infirmier.ère.s a toujours été ardu, cela s'étend maintenant également à la profession d'auxiliaire de santé. La durée de recrutement s'allonge et peut s'étendre, suivant les postes, à six mois. Il en résulte de nombreux postes ouverts et une pénibilité accrue pour les collaboratrices et collaborateurs sur le terrain, de même qu'un recours important aux agences d'intérimaires, afin de pallier au manque de personnel.

Le turnover (taux de rotation du personnel)

Le taux de rotation de l'APREMADOL se montait ces dernières années à 18-19%.

Ce taux avait baissé à 15.4% en 2021, probablement dû à une stabilisation des employé.e.s en lien avec le COVID-19.

2022 a vu une nette hausse de départs du personnel, avec un taux à 24.7%. Une partie s'explique par une augmentation de départs à la retraite et de départs liés à des incapacités médicales de continuer à travailler dans le domaine de la santé. C'est pourquoi l'APREMADOL met l'accent sur la Santé et la Sécurité au Travail.

La santé et la sécurité au travail (SST)

Mettre des actions en place pour accompagner au mieux nos employé.e.s, afin qu'ils soient en bonne santé et puissent exercer leur activité dans les meilleures conditions, reste un défi. En 2022, plusieurs axes ont été développés.

La décision de changer de partenaire SST

Depuis 10 ans, nous collaborions avec l'entreprise PMSE. Cette collaboration nous a permis de mettre en place une structure SST correspondant aux normes légales en la matière. Nous avons développé un accompagnement de qualité pour les collaboratrices et collaborateurs absents. Nous avons également mis en place un soutien pour les personnes présentes, afin de faire la promotion de la santé au travail et d'agir pour améliorer les conditions de travail.

Nous avons souhaité, pour 2023, travailler avec un nouveau partenaire, qui permettra d'amener de nouvelles idées afin de nous soutenir dans l'accompagnement de la santé de nos collaboratrices et collaborateurs.

Nous avons donc signé un partenariat avec l'entreprise CRST (Centre Régional de Santé au Travail), basée à Yverdon et connaissant bien le domaine des soins à domicile.

Nous remercions PMSE pour tout le travail effectué au cours de ces 10 ans et nous réjouissons de débuter notre partenariat en 2023 avec CRST.

Des ateliers d'ergonomie pour les auxiliaires polyvalent.e.s

Constatant qu'une des causes majeures de l'absentéisme est liée aux troubles musculosquelettiques, nous avons organisé deux ateliers de deux demi-journées sur l'ergonomie pour les auxiliaires polyvalent.e.s.

Ces cours ont été donnés par la Croix-Rouge Vaudoise, dans leurs locaux à Lausanne. 16 collaboratrices ont pu être formées en 2022. Les retours de ces personnes ont été très positifs.

Cette expérience sera donc reconduite ces prochaines années, afin qu'à terme, l'ensemble des auxiliaires polyvalent.e.s de l'APREAMDOL puissent être formées.

Des ateliers « Compression : Pose de bas et de bandes »

Nous continuons cette formation destinée aux auxiliaires polyvalent.e.s. Elle leur donne des connaissances métiers approfondies et contribue à faciliter leur travail de manière ergonomique. 34 personnes ont été formées en 2022.

Les formations diplômantes

En 2022 nous avons le plaisir de féliciter les collaboratrices suivantes pour la réussite de leurs examens :

Réussite du cours Croix-Rouge d'auxiliaire de santé

- Mme Nora Ribeiro Ferreira, CMS d'Ecublens.

Réussite du cours FAP (Accompagnateur.trice en psychiatrie de l'âge avancé)

- Mme Catherine Dufaux, CMS d'Ecublens ;
- Mme Nicole Levoye, CMS de Renens Sud ;
- Mme Eugénia Salgado Marinho, CMS d'Ecublens.

Les CMS ont continué à être des lieux de stage pour des étudiant.e.s infirmier.ère.s et des ASSC, qui ont eu l'opportunité de découvrir notre domaine d'activité. En 2022, nos CMS ont accueilli :

- 9 stagiaires ASSC (Assistant en Soins et Santé Communautaire) ;
- 11 stagiaires infirmières ;
- 1 stagiaire ergothérapeute.

Les Ressources Humaines en quelques chiffres

Le nombre de collaboratrices et collaborateurs total est passé à 304 (315 en 2021), représentant 196.5 EPT (197.4 EPT en 2021). Nous avons engagé 62 personnes (57 en 2021) et 76 nous ont quittés (49 en 2021).

Le taux d'absentéisme augmente légèrement et se situe à 10.6% (10.2% en 2021). Les absences courtes durées passent de 4.3% en 2021 à 4.8% en 2022, alors que les absences longues durées diminuent légèrement de 5.9% à 5.8%.

Le taux de rotation a fortement augmenté pour s'établir à 24.7%, contre 15.4% en 2021.

Nikki Räber, Responsable du service des Ressources Humaines

AIDE ET SOINS
À DOMICILE

Des lettres de démission réchauffent parfois les cœurs

A l'attention de la direction
Et de toute l'équipe du CMS Renens Nord-Crissier
Avenue de la Poste 14
1020 Renens

Lettre de démission

Chères et chers collègues, chère Madame Panaget, chère Madame Perroud,

C'est avec la présente lettre que, après presque 5 mois de service passionnant pour le Centre Médico-Social de Renens Nord-Crissier, je donne mes démissions.

Vous connaissez déjà la raison de mon départ, cependant je vous l'expliquerai brièvement ci-dessous. Le 1er novembre 2022 je commencerai ma première année d'assistanat en tant que médecin-assistant en psychiatrie pour adultes au CPNVD de Yverdon-les-Bains, ainsi que mon FMH en psychiatrie et psychothérapie pour enfants et adolescents. Je serai donc occupé à 100% (et même plus) à ma carrière pour devenir pédopsychiatre.

Cette phase de travail au CMS qui finit maintenant, néanmoins, s'est révélée une expérience extrêmement intéressante, en particulier d'un point de vue relationnel et humain, qui m'a permis de mieux connaître un monde – celui de la personne qui vieillit et qui perd son indépendance – que je ne percevais pas en tant que tel auparavant, au moins pas avec l'importance qu'il mérite. Rencontrer toutes ces personnes, vivre avec eux leur routine, voir leurs lieux de vies plus ou moins chaotiques : cela a été une aventure qui a clairement enrichi la routine du métier d'auxiliaire de santé polyvalent que vous m'avez confié.
Et comment ne pas parler de l'équipe de travail ? L'ambiance dans les bureaux du CMS Renens Nord-Crissier est des plus paisibles et agréables que j'ai pu expérimenter - même si pour seulement quelques moments - dans mon (court) parcours professionnel. Le sentiment d'y être soutenu et encadré y est présent, comme j'ai bien pu observer lors de mon début sur le terrain et comme vous avez clairement démontré lors de ma semaine de maladie en fin août. Il s'agit de conditions de travail si bonnes et stimulantes que j'ai presque peur d'avoir été "trop bien habitué" si je pense aux prochaines étapes de la carrière qui m'attendent. Mais avec vous, j'ai pu vivre dans un système de travail et relations où confiance et "positive empowerment" sont la règle et pas l'exception, et pour cela je vous remercie.

Je ne peux pas vous cacher que c'est avec un peu de tristesse et déjà de nostalgie que je quitte ce poste de travail et, surtout, cette place dans votre équipe formidable, ce malgré le fait que je ne suis passé si souvent que ça à la centrale. Je suis sûr que vous continuerez à pratiquer votre métier d'une façon exemplaire et à garantir les soins pour les personnes qui en ont besoin. Et également, à montrer à d'autres néo-diplômés médecins comme moi qu'il vaut quand-même la peine de s'arrêter un moment dans le plaisir et l'unicité des soins à domicile avant de se lancer dans la course de la spécialisation en hôpital, où le temps et, avec lui, la capacité d'être disponibles pour le patient se rétrécissent.

Je vous souhaite le meilleur pour votre futur personnel et professionnel, à toutes et à tous, et espère de vous revoir un jour.

Meilleures salutations,

xxxx

Bien-être au travail

Nous sommes convaincus que le bien-être au travail a une place importante à jouer dans le cadre de la diminution de l'absentéisme et du turnover

Chaque année, nous mettons en place plusieurs mesures pour accompagner nos collaborateurs et contribuer à leur bien-être au travail.

Cette année, nous vous présentons les massages assis

Ceux-ci sont offerts depuis plusieurs années à l'ensemble de nos collaborateurs souhaitant en bénéficier.

C'est Madame Sylviane Demont qui vient chaque année dans nos CMS afin de proposer des massages assis d'une vingtaine de minutes. Elle est de formation paramédicale et est spécialisée en réflexologie et dans l'art du toucher.

Les collaboratrices et collaborateurs, bénéficiant de ses massages, sont enchanté.e.s. Ils apprécient beaucoup son professionnalisme et sont ravi.e.s que l'APREMADOL attache de l'importance à leur santé et ait mis en place une telle prestation.
Ils mettent en avant le bien-être que cela leur procure, permettant d'évacuer les tensions et contribuant à leur équilibre vie privée – vie professionnelle.

Ainsi, Yannick, infirmier référent et responsable opérationnel (RESOP) au CMS d'Ecublens partage que cela l'aide à aborder la journée avec plus de sérénité.

Christine, infirmière en santé mentale au CMS de Renens Nord-Crissier a eu connaissance de cette opportunité et se réjouit d'en bénéficier une première fois prochainement.

Certaines personnes s'inscrivent plusieurs fois par année et sont très enthousiastes.

Clémence, infirmière référente au CMS de Renens Sud recommande à ses collègues : Il faut qu'elles le fassent, ça détend, ça fait beaucoup de bien.

L'APREMADOL a bien l'intention de continuer la précieuse collaboration avec Madame Demont pour le bien-être de ses collaboratrices et collaborateurs.

Nikki Räber, Responsable du service des Ressources Humaines

La Commission du Personnel

La Commission du Personnel se compose actuellement de 8 membres, représentant les différents CMS de l'APREMADOL et ses différentes professions. Nous sommes à la recherche d'une personne pour représenter l'équipe Secutel.

Nous avons chaque année une trentaine de réunions. Ainsi, nous rencontrons la Direction tous les deux mois, afin de transmettre des informations concernant les collaboratrices et collaborateurs et d'être informé.e.s sur les projets en cours.

Deux fois par année, la Présidente de la CP participe à une séance avec la Direction du dispositif AVASAD et les Présidentes de CP des autres Associations et Fondations du canton. Nous nous réunissons également entre membres de l'APREMADOL une fois par mois.

Grâce aux actions mises en place et aux accompagnements donnés, nous constatons que de plus en plus de personnes font appel à nous. Nous pouvons ainsi les soutenir et faire parfois le lien avec leur hiérarchie.

La Commission du Personnel est impliquée dans différents projets institutionnels tels que le développement d'une culture du feedback et participe à des groupes de travail

En 2022, nous n'avons pas pu tenir notre assemblée générale en présentiel, mais avons décidé de la faire par voie électronique. 45 collaborateurs ont participé et ont accepté à l'unanimité la mise à jour des statuts. Ils ont également réélu l'ensemble des membres de la CP.

Si vous avez des questions ou souhaitez rejoindre notre Commission du Personnel, n'hésitez pas à nous contacter par email : cp.apremadol@avasad.ch.

Eliane Depallens, livreuse de repas
Présidente de la CP

Eliane Depallens, livreuse de repas,
Présidente de la CP
Evelyne Comte, secrétaire, CMS de Bussigny,
Vice-présidente de la CP
Nadine Allenbach, infirmière RAI, CMS de Renens Nord-Crissier
Ana Alves Da Silva, planificatrice, CMS de Renens Nord-Crissier

Sylvia Domingues, auxiliaire polyvalente, CMS de Bussigny
Ana Rita Figueiredo Nunes, infirmière, CMS de Renens Sud
Isabelle Freymond, assistante sociale, CMS d'Ecublens
Ana Perdigao, auxiliaire polyvalente, CMS d'Ecublens

Poste vacant, Service Secutel

2022, enfin de bonnes nouvelles pour sortir de la pandémie

Courant mars 2021, le Conseil Fédéral annonce la fin des mesures de protection pour le 1er avril 2022.

L'espoir de nous tous est grand : pouvoir reprendre sa vie d'avant pandémie et se retrouver ensemble sans contrainte

Malgré la fin des mesures, une partie de la population reste infectée au COVID-19. Les mesures de protection , les tests antigéniques et la vaccination de la population fragilisée à domicile sont maintenus par les CMS durant toute l'année, incluant la vaccination des clients dépendants des OSAD (organisations privées de soins à domicile) ou des infirmières indépendantes.

Dès la rentrée de l'été, une ancienne collaboratrice, partie à la retraite, se met à disposition de l'APREMADOL pour continuer d'assurer les tournées liées à la vaccination et ce afin de libérer les infirmier.ère.s des CMS. Les demandes sont régulières et nos activités de vaccinations sont fortement remerciées par nos clients.
Cette année 2022 promet une lueur d'espoir et la levée des mesures montre une avancée majeure grâce à un taux d'immunité, aux vaccins et à une connaissance plus approfondie de cette maladie.

Nous remercions notre clientèle pour l'accueil réservé à nos équipes et à l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement dans l'accompagnement de nos clients, en vue d'une nouvelle étape dans la reprise de la vie sans mesures particulières.

Tiziana Brutto Koller,
Directrice

Une collaboration intensifiée avec la Police de l'Ouest lausannois

Le 27 septembre, la Police de l'Ouest lausannois a invité ses partenaires : l'APREMADOL, l'ARASOL et l'EMUS (Unisanté) à une table ronde.

L'objectif de cet échange consistait à mieux connaître les partenaires de la santé et du social de la région de l'Ouest lausannois et de permettre à la police de proximité d'évaluer les mesures de collaboration à intensifier.

De cette rencontre, une réelle collaboration intense s'est mise en place entre la police de proximité et les CMS de l'Ouest lausannois. Quelques situations communes ont pu être suivies et elles ont notamment permis aux CMS d'assurer un suivi médical ou social, en accompagnant des clients en difficulté, leur évitant de nouvelles interpellations.

Nous tenons à remercier la Police de l'Ouest lausannois pour cette initiative et la qualité de la collaboration avec la police de proximité de notre région qui sera formalisée et encore développée en 2023.

Tiziana Brutto Koller, Directrice

Les compétences techniques soignantes

Après un premier semestre d'observation sur l'évolution de la crise sanitaire, la période post-estivale a été marquée par une forte reprise des formations en lien avec le renforcement des compétences soignantes, mais également dans le cadre du développement de compétences techniques innovantes dans un but de répondre à une demande toujours plus exigeante en matière de technicité.

L'élargissement de notre offre dans ce domaine permettra ainsi de maintenir nos clients à domicile en évitant des hospitalisations, d'appuyer les proches aidants en leur épargnant certains déplacements, mais aussi de décharger nos hôpitaux pour qui l'ambulatoire à domicile devient une vraie réponse à l'engorgement endémique hospitalier.

De nouveaux actes pour de nouveaux défis … Une solution I-TECH !

2021 a vu l'ébauche de partenariats innovants avec pour objectif, d'assurer des actes techniques peu rencontrés dans les services de soins à domicile jusqu'à récemment. Au vu de l'évolution de cette demande, une équipe de professionnel.le.s infirmier.ère.s, intégrée dans nos CMS, a été formée durant le 2ème semestre 2022, par le biais d'une postulation interne. Sept candidat.e.s ont été retenus pour la mise en route de ce projet avec comme objectif, de poursuivre l'élargissement de cette offre et ainsi soutenir nos collaborateur.rice.s dans leur quotidien. Nous leur souhaitons une chaleureuse bienvenue et tenons à les remercier de nous aider à relever ce défi de haute importance pour le maintien à domicile de nos clients.

Sandra Treier
CMS d'Ecublens

Emilie Magnenat
CMS d'Ecublens

Pauline Maillot
CMS de Bussigny

Lise Chautemps
CMS de Renens Sud

Marc Barioni
CMS de Renens Nord-Crissier

Aline Calame-Rosset
CMS de Renens Nord-Crissier

Franck Belletier
CMS de Renens Nord-Crissier

Par souci de visibilité de la part de nos partenaires, mais également dans le but d'apporter une vraie reconnaissance à ce groupe en terme de compétences spécifiques, nous avons décidé de donner un nom approprié à la mission de cette équipe : **I-TECH**.

Elle interviendra dans le cadre d'actes techniques spécialisés, nécessitant un haut degré d'expertise dans ce domaine, en soutien et en proximité de nos collaborateur.rice.s. A ce titre, des formations ont été dispensées exclusivement aux membres de cette équipe entre novembre et début décembre, pour la prise en charge des PAC/PiccLine, des nutritions parentérales et des clients avec pompes PCA.

Pour la montée de ces formations, nous avons eu le plaisir de collaborer avec l'entreprise PHARMADOM, spécialisée dans la nutrition clinique et la fourniture de matériel et de médicaments. Nous saisissons ainsi une nouvelle opportunité de partenariat qui deviendra prépondérant en 2023, en parallèle à l'implémentation effective de l'équipe I-TECH.

Enfin, nous souhaitons souligner la très grande réactivité et efficacité de nos cadres, permettant la bonne marche de ces formations qui se sont organisées dans un délai extrêmement court. Ainsi, nous tenons à leur exprimer nos vifs remerciements pour avoir permis cet exploit.

Les plaies, un vaste sujet !

L'année 2022 ne pouvait se terminer sans une vraie réflexion autour de la prise en charge des plaies.

En effet, compte tenu de l'évolution démographique, la prise en charge de cette problématique de santé pose un vrai défi en matière de maintien et de développement des compétences. L'évolution et la mise sur le marché de traitements toujours plus innovants, voire complexes, renforcent notre certitude que nos collaborateur.rice.s ne peuvent y faire face sans un réel soutien de proximité d'un expert dans ce domaine.

Par conséquent, l'APREMADOL a fait le choix de nommer une personne ressource en plaies chroniques qui représentera notre Association dans le groupe métier cantonal, et qui aura pour mission de superviser, former et soutenir nos collaborateur.rice.s dans le cadre de ce domaine d'expertise, en mettant à profit ses connaissances, sans cesse réactualisées grâce à son lien de proximité avec des experts cantonaux.

Pour relever ce défi, nous avons porté notre choix sur Madame Sabrina Dreux, infirmière référente au CMS d'Ecublens, étant donné son parcours professionnel très riche dans ce domaine d'expertise, notamment en chirurgie plastique et reconstructive du CHUV.

Sabrina Dreux
Infirmière référente
Ressource en plaies chroniques

De plus, durant toutes ces années au sein du CMS d'Ecublens, elle a su démontrer un grand investissement dans le soutien de ses collègues, relatif à ces prises en charge souvent très complexes. Nous tenons à la remercier chaleureusement pour la mise en place de cette collaboration et nous nous réjouissons d'ores et déjà de ces belles et nouvelles perspectives.

Enfin, suite à cette nomination et au vu des besoins importants exprimés par les collaborateur.rice.s, nous avons décidé de prendre la balle au bond et viser une remise à niveau harmonisée au sein des équipes infirmières de l'APREMADOL. Pour débuter, une formation a été montée en un temps record par Madame Sabrina Dreux, Madame Véronique Charlier (Consultante en soins infirmiers) et Madame Nathalie Mangin (ICUS du centre ambulatoire des plaies et stomathérapie du CHUV). Grâce à la prouesse de ces dames et au partenariat de proximité avec le CHUV, nous avons réussi à former quarante-deux collaborateur.rice.s infirmier.ère.s entre novembre et décembre. Là encore, nous tenons à remercier nos cadres pour leur grande agilité dans le cadre de l'organisation de ces sessions. Enfin, afin de poursuivre notre processus d'harmonisation des pratiques dans ce domaine, de nouvelles sessions seront planifiées chaque année.

Sabine Million, Responsable des prestations

La santé mentale

Stage PGE (service de psychiatrie générale)

Durant 2022, nous avons poursuivi notre collaboration avec l'Hôpital de Cery, dans le cadre de stages d'immersion en milieu hospitalier psychiatrique pour nos infirmier.ère.s en santé mentale. Ces derniers se sont déroulés durant le dernier trimestre 2022, et deux de nos collaboratrices ont pu bénéficier de cette opportunité. Nous sommes ravis de la possibilité de ce partenariat, que nous souhaitons vivement poursuivre en 2023.

Encadrements et formations

Cette année, la plupart des encadrements ont été faits dans le cadre de l'intégration de nouveaux collaborateur.rice.s en santé mentale, ainsi que dans le suivi de certaines situations, en binôme avec le référent. Malgré une volonté de pouvoir élargir davantage l'encadrement dans ce domaine, certains impératifs organisationnels dans les CMS ont pris le dessus, et n'ont pas permis de concrétiser ce souhait. Nous désirons poursuivre et développer cette possibilité de suivi par notre personne ressource en santé mentale sur 2023, grâce notamment à la formation en supervision de Madame Valérie Vannier, qui se terminera en 2023. Nous nous réjouissons de cette nouvelle opportunité dans le cadre de l'offre de soutien et d'encadrement à nos infirmier.ère.s en santé mentale.

2022 a également été ponctuée par une reprise des formations en santé mentale au sein du dispositif AVASAD, selon un nouveau format. Cette formation, constituée de deux modules, est destinée à un large public des CMS. Toutefois, au vu des délais et de la ruée des inscriptions pour ces cours en lien avec un effet de rattrapage, l'APREMADOL a fait le choix, dans un premier temps, d'adresser cette formation à nos auxiliaires, afin de leur donner plus d'outils pour aborder ces situations souvent complexes. Nous poursuivrons cet élan durant 2023 et les années suivantes.

Enfin, nous avons le plaisir d'annoncer la réussite des examens FAP, de trois de nos auxiliaires. La crise COVID-19 avait vu la suspension de ces formations et laissait certaines de nos collaboratrices sans possibilité de finaliser l'entier de leurs modules. Le retour à une certaine normalité a été l'opportunité de reprendre ces cours et d'organiser les examens dans de bonnes conditions. Nous remercions chaleureusement ces collaboratrices d'avoir eu la patience, mais également d'avoir maintenu leur envie de poursuivre malgré une interruption dans leur cursus de formation. Bravo à elles !

Supervision

Quatre supervisions avec feu le Docteur Gaillard ont eu lieu en 2022. Ces séances de supervision sont une réelle opportunité pour nos collaborateur.rice.s de se retrouver entre spécialistes, et d'échanger sur des sujets très spécifiques. En plus de fournir un espace d'échange très apprécié, il s'agit également d'un lieu d'enseignement pour les infirmier.ère.s en santé mentale.

Evolution des situations en santé mentale

Cette année a vu une représentation des situations complexes et instables de grande importance dans le cadre de la santé mentale. Malgré ces facteurs de gravité, le professionnalisme de nos infirmier.ère.s, avec le précieux soutien de notre personne ressource en santé mentale, a permis de stabiliser ces clients à domicile. Ces situations mettent en lumière l'investissement important de nos collaborateur.rice.s en santé mentale, tant sur le plan de la coordination des partenaires, que sur les temps de présence auprès des clients et de leur entourage en période de crise. Sans eux.elles, nous ne pourrions éviter autant d'hospitalisation que nous le faisons aujourd'hui. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour tout le travail accompli auprès de cette population hautement vulnérable, et d'autant plus touchée par un contexte sanitaire défavorable. Nous sommes très conscients de leur grande implication dans le cadre de cette sortie de crise et nous en sommes très reconnaissants.

2022 a aussi vu le développement des partenariats en santé mentale. Les retours du terrain sont très positifs et nous nous réjouissons de poursuivre dans ce sens en 2023, notamment dans un contexte de pénurie de médecins psychiatres, qui impacte fortement nos infirmier.ère.s en santé mentale par la charge des situations à porter. Nous souhaitons apporter des éléments de réponse en 2023 dans le cadre des partenariats, afin de permettre à nos professionnel.le.s de pouvoir se décharger d'éléments de ces situations hautement critiques sur d'autres relais. Il s'agit là d'un vrai enjeu au vu du contexte.
Enfin, la reconnaissance de ces professionnel.le.s auprès de nos partenaires et de notre population reste un élément majeur. Au vu de la pénurie de spécialistes médicaux et paramédicaux en santé mentale, nos collaborateur.rice.s jouent un rôle essentiel auprès de notre population pour permettre une prise en charge de qualité à domicile, et ainsi, participer activement à la prise en charge de cette population vulnérable. Ce sont de vrais atouts pour notre institution. Nous nous réjouissons de poursuivre avec eux et avons à cœur de les soutenir.

Valérie Vannier, Ressource santé mentale
Sabine Million, Responsable des prestations

décembre 2022

Je souhaite à tout le
CMS de Renens de
joyeuses fêtes et je
vous remercie de l'aide
apportée cette année.
J'apprécie le travail des
infirmières (ères), leur courage
et leur gentillesse.
Bien à vous tous.

Le CMS de Renens Nord-Crissier, représenté par Marion Panaget et Hélène Ancona, fête les 100 ans de Mme Rose Bissat

Madame, Monsieur,

Juste quelques lignes pour vous remercier très chaleureusement de la soirée du jeudi 27 octobre 2022 au Café L'Aimant consacrée aux proches-aidants.

Votre accueil, votre compagnie, votre disponibilité et votre écoute ont fait de cette soirée des moments inoubliables de partage dans la légèreté et la convivialité et je n'ai vu que des sourires sincères sur les visages.

Un tout grand merci à Mme Sylviane Ottet, Nicole et à l'ensemble du personnel présent pour leur chaleur humaine, leur patience et leur empathie.

Avec mes plus cordiales salutations.

Madame P-G.

AIDE ET SOINS
À DOMICILE

La journée « Oser tous les métiers » au CMS de Renens Sud

La sortie des retraité.e.s

L’offre de soutien pour les proches aidant.e.s

L’évolution de la fonction au sein de l’APREMADOL

Cette prestation, proposée par les CMS, commence à être bien connue et suscite un intérêt toujours plus grand. Une présentation, dans le cadre d’une rencontre avec les partenaires aînés de cette commune en avril, a de plus eu lieu. Nous constatons également que les proches font de plus en plus appel directement aux CMS.

Les nombres de dossiers proches aidant.e.s augmentent peu, de 122 à fin 2021 à 131 à fin 2022, mais les situations deviennent plus lourdes. Les suivis durent en effet parfois depuis plus de 5 ans, avec les troubles somatiques ou cognitifs des personnes aidées qui s’aggravent et qui doivent finalement être placées ou même décèdent. L’accompagnement des proches aidant.e.s doit souvent s’intensifier dans ces périodes de transition et représente une charge psychique importante pour les personnes ressources proches aidants (PRPA). Au vu de la lourdeur de certaines situations, des séances de supervision ont été demandées et implémentées fin novembre sous forme d’un projet pilote mené conjointement entre les CMS et la Consultation des proches aidant.e.s du CHUV. L’animation de ces rencontres est assurée par des psychologues, tous les deux mois, sous forme d’analyse clinique de situations. Un bilan de ces rencontres aura lieu en janvier 2023 et permettra de déterminer la poursuite de ces séances.

Pour renforcer leur soutien, le dispositif AVASAD a mis sur pied un groupe de travail réunissant les PRPA du canton, avec comme objectifs, le renforcement des compétences « métier », la transmission d’informations-clés en lien avec leur fonction, mais aussi l’harmonisation des pratiques à travers le canton. Cette nouvelle offre destinée à nos professionnel.le.s débutera courant 2023.

Enfin, au vu de l’essor des demandes en lien avec les prises en charge des proches aidant.e.s à travers le canton, mais également la complexification des situations à domicile, l’Etat a décidé d’octroyer des ressources supplémentaires aux associations et fondations de soins à domicile pour 2023

Cette bonne nouvelle a conduit l’APREMADOL à mettre au concours, fin 2022, un poste supplémentaire de PRPA afin de répondre aux besoins grandissants de notre population.

Journées des proches aidant.e.s 2022

Fin octobre, deux soirées ont été proposées dans le cadre de la journée des proches aidant.e.s en collaboration avec les centres d'accueil temporaires (CAT) des Baumettes et ceux de Kanumera-Passiflore. Une douzaine de proches, suivis par nos CMS, ont répondu présents et ont participé à l'une ou l'autre de ces soirées. Celles-ci ont été très appréciées, conviviales et ont été l'occasion de partager des questionnements communs.

Madame Rebecca Ruiz, Conseillère d'Etat et Cheffe du Département de la santé et de l'action sociale, nous a fait l'honneur de participer à l'une de ces soirées

A cette occasion, nous avons pu remercier officiellement les proches pour leur engagement et de les informer sur les travaux en cours sur le plan politique quant aux aides à disposition. Dans le cadre de cet événement,
Madame Mercedes Pône, Cheffe de projet « Soutien aux proches aidant.e.s » à l'Etat de Vaud, ainsi que Madame Chloé Schäublin, Chargée de projet à la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), ont émis un intérêt de pouvoir suivre des PRPA dans le cadre de leur activité à domicile auprès de proches aidant.e.s.

La Direction de l'APREMADOL a souhaité saisir cette opportunité d'immersion pour permettre un alignement des compréhensions des réalités « terrain ». Cette visite sera organisée durant le 1er trimestre 2023.

A l'issue de ces deux évènements, l'idée de proposer un « Café des Proches » en collaboration avec les CAT Kanumera et Passiflore, a fait son chemin. Une première rencontre sera proposée aux personnes intéressées et aura lieu en février 2023.

Nicole Roggo et Sylviane Ottet, Ressources proches aidants
Sabine Million, Responsable des prestations

Une année riche en événements pour la prestation diététique

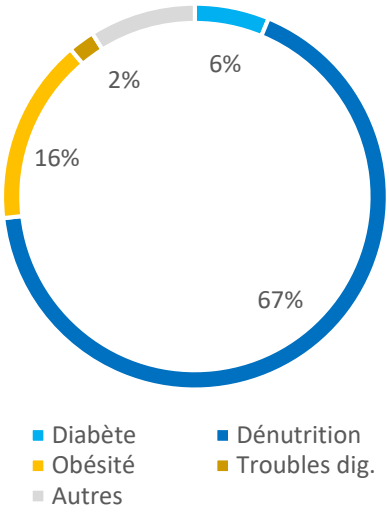

2022 a vu notre activité diététique poursuivre son essor à travers des prises en charge toujours plus nombreuses et toujours plus complexes, nécessitant des suivis plus fréquents, ainsi qu'un travail en réseau plus serré.

Dans le cadre des situations rencontrées, le principal motif de consultation reste la malnutrition protéino-énergétique

Principale problématique nutritionnelle de notre population à domicile, mais également un des motifs d'hospitalisation régulièrement rencontré principalement chez nos aînés.

C'est pourquoi, un projet pilote sur le CMS d'Ecublens, concernant les clients avec la prestation « Repas » uniquement, a été implémenté en août 2022. L'objectif est de suivre plus finement ces clients dans le cadre de la nutrition et de l'activité de la prise d'un repas, dans un but préventif. Nos diététiciennes ont ainsi pu expérimenter et consolider leurs compétences en matière d'évaluation avec l'outil « ICU », mais également dans le fait d'endosser un rôle de référente. Des modalités et limites d'interventions ont pu être déterminées et réajustées, puis mises en place de manière efficace au sein du CMS. A la fin 2022, nos diététiciennes comptent à leur actif vingt références et huit évaluations avec l'outil « ICU ». Au vu de la valeur ajoutée qu'apporte ce projet aussi bien au niveau des clients, des collaboratrices et des collaborateurs, et de nos diététiciennes, un déploiement de ce projet au sein de tous les CMS de l'APREMADOL est d'ores et déjà envisagé.

Enfin, nous avons également noté une augmentation de nos consultations dans le cadre de suivis diabétiques, ce qui est une excellente nouvelle au vu de l'importance de cette maladie chronique au sein de notre population. Toutefois, nous pensons que le développement de nos suivis au niveau de cette clientèle pourrait encore être amélioré.

Au vu de l'évolution démographique de notre population, les problématiques en lien avec la nutrition notamment, deviennent de plus en plus un point d'attention en terme de santé publique. C'est pourquoi, l'APREMADOL a fait le choix de renforcer l'équipe des diététiciennes avec un poste supplémentaire pour 2023. Nous pensons ainsi être mieux outillés pour répondre aux besoins toujours plus importants de notre population, mais également de nos partenaires hospitaliers et de nos médecins traitants, avec lesquels un rapprochement en terme de collaboration est un objectif prépondérant.

Sophie Krieg et Sophie Maillard, diététiciennes
Sabine Million, Responsable des prestations

AIDE ET SOINS
À DOMICILE

Reportage RTS au CMS de Renens Sud

Alerte canicule

C'est une vague de chaleur étouffante qui s'est abattue cet été sur notre région. Nos clients, parfois fragiles et isolés, ont pu bénéficier du soutien du CMS tout au long de cette période caniculaire.

Ainsi, les appels téléphoniques et les visites à domicile se sont multipliés pour rappeler à l'ensemble de nos clients, isolés et ayant une santé fragile, de bien s'hydrater, de fermer les volets la journée et d'éviter de sortir aux heures les plus chaudes.

Lors de cet épisode de forte chaleur, nous avons eu le plaisir d'accueillir M. Philippe Nanzer, journaliste à la RTS, qui a pu se rendre au domicile de nos clients, accompagné d'Isabelle Couttet, infirmière référente au CMS de Renens Sud, pour réaliser une interview.

Nos bénéficiaires, ravis de cette rencontre, ont ainsi eu l'occasion d'exprimer leur reconnaissance vis-à-vis de l'aide apportée par le personnel du CMS et de formuler leurs préoccupations et anecdotes liées à ces fortes chaleurs.

Marion Panaget, Responsable du CMS de Renens Sud

Isabelle Couttet et Marion Panaget interviewées par Philippe Nanzer (RTS)

La canicule, le journaliste et l'infirmière

Tout luit, tout bleuit, tout bruit,
Le jour est brûlant comme un fruit
Que le soleil fendille et cuit.

Renens aujourd'hui est concerné
Par ce beau et très chaud matin du 21 juillet,
Philipe et moi chargés d'un micro embarqué
Partons rencontrer les clients âgés
Vulnérables mais joyeux
De notre visite auprès d'eux.

Chaque petite place est chaude
Et miroite dans l'air où rôde
Comme un parfum de reine-claude.

Du soleil comme de l'eau pleut
Sur tout le pays jaune et bleu
Qui grésille et oscille un peu.

Nous rencontrons Johanna et Jean Pierre
Dans leur demeure maintenue fraîche
Par les conseils bienveillants des soignants
Portant sans relâche cette bonne parole
Que le CMS pendant la canicule entonne :

Buvez, restez au frais,
Et rencontrons finalement
Un infini plaisir de vivre

Et Johanna de nous dire :
Moi ça va bien !

Isabelle Couttet, infirmière référente

Merci à Philippe Nanzer journaliste à RTS et à Anna de Noailles (1876 – 1933) pour mon inspiration prise dans L'ombre des jours (Calmann-Lévy, 1902)

AIDE ET SOINS
À DOMICILE

La petite enfance

Grâce au programme cantonal de prévention, les infirmières petite enfance (IPE) offrent différentes prestations, subventionnées par le Canton, aux familles d'enfants de la naissance à l'âge scolaire. Les IPE travaillent sur le Grand-Lausanne (Couronne lausannoise, Lausanne et l'Ouest lausannois).

Visites à domicile

Les infirmières proposent à toutes les familles des visites à leur domicile et cette prestation est très appréciée par les parents.

Rencontres parents-enfants

Constatant que les parents avaient de la peine à revenir aux rencontres, suite à la pandémie, les infirmières petite enfance ont décidé de dynamiser l'activité de ces moments d'échange et de proposer régulièrement des thèmes, des animations ou des ateliers comme par exemple : La diversification alimentaire, les différentes textures dans l'alimentation du petit enfant, l'allaitement, bouger en musique avec son enfant, l'importance du toucher, etc.

Les parents qui ont participé à ces animations ont donné des retours très favorables et les IPE continuent de proposer des moments à thèmes.

Prestations par téléphone

Comme beaucoup de parents travaillent, les prestations par téléphone ont du succès. Les parents peuvent ainsi joindre l'infirmière de leur secteur pour échanger sur un thème de santé. Certains parents envoient des SMS avec une ou deux questions et les IPE répondent rapidement tout en précisant qu'un échange téléphonique ou une visite à domicile sont possibles.

Les nouveautés 2022

En 2022, les infirmières petite enfance ont créé une communauté d'intérêts composée de parents et cette démarche a permis de recueillir leurs besoins, leurs remarques et leurs propositions. Ceci permet de rester au plus proche des besoins des familles et de faire des projets qui correspondent à la population concernée.

Les collaborations avec l'association Arc-Echange, qui offre aussi des lieux de rencontre parents-enfants, ont été intensifiées. Les infirmières petite enfance se rendent dans ces lieux une fois par mois et cela permet d'être en contact avec des familles qui ont des enfants non scolarisés et qui n'ont pas ou plus de prestations de l'infirmière petite enfance. Les parents profitent de la présence de l'IPE pour aborder des thèmes tels que le sommeil, les limites, l'alimentation, la jalousie, etc.

Suite à l'arrivée des familles ukrainiennes dans le canton, les infirmières petite enfance ont envoyé un courrier à tous les parents pour leur proposer leurs prestations, les aider à trouver un pédiatre et les orienter dans le système sociosanitaire de leur lieu de résidence. Les parents qui le désiraient ont vu l'infirmière en présence d'un interprète.

Les infirmières petite enfance ont aussi développé un projet pilote qui consiste à proposer aux parents une visite à domicile lorsque l'enfant a 9 mois. À cet âge l'enfant commence à se déplacer et il peut se mettre en danger. Les infirmières incitent les parents à identifier les éventuels risques au sein de leur domicile. Elles montrent aux parents différents objets (cache-prise, protection pour les coins, blocage de fenêtres, etc.) qui pourraient être utiles.

Les familles qui ont bénéficié de ce projet pilote ont vraiment apprécié cette prestation et nous espérons avoir le budget pour pouvoir étendre cette offre à toutes les familles.

Dans toutes les prestations, l'enfant est au centre des réflexions des IPE. Les parents sont considérés comme des partenaires et leurs intérêts ou préoccupations sont prioritaires. La valorisation de leurs forces et de leurs ressources est la clé d'un accompagnement bienveillant qui permet de renforcer les compétences parentales.

Mireille Voumard
Infirmière petite enfance référente régionale (IPER)

	2022	2021	Évolution sur 1 an	2020
Nombre de naissances	**3 605**	**3 814**	**-5.5%**	**3 803**
Nombre de visites à domicile	6 828	6 781	+0.7%	5 957
Nombre d'enfants vus dans les rencontres (RPE)	3 092	2 822	+9.6%	2 283

La légende du colibri

Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! ». Et le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. »

L'année 2022 fut particulièrement propice à la sensibilisation environnementale et à la découverte des véhicules de mobilité douce. La belle saison estivale, accompagnée d'une météo très clémente, a permis aux collaboratrices et collaborateurs d'utiliser la flotte de vélos électriques des CMS de manière importante et constante. Nous remarquons une nette augmentation de leur utilisation et nous nous en réjouissons. L'arrivée de la flotte ENUU a également contribué à améliorer le nombre de déplacements sans véhicule à moteur.

Mais 2022 a aussi été marquée par une grande sécheresse et des températures historiques. Le groupe de travail « Climat & Environnement » a cherché à informer le personnel de manière simple et ludique sur les gestes à adopter au quotidien et à intégrer dans sa routine. Les échanges informels autour de l'environnement ont également été riches et engagés, engendrant des comportements positifs, réflexifs et nous l'espérons durables.

Nous remarquons un intérêt des collaboratrices et des collaborateurs à se sentir plus responsables et impliqués dans la cause environnementale. Cette volonté est soutenue par la Direction de l'APREMADOL qui s'est investie dans deux projets cette année.

En 2023, je fais de mon mieux !

- Je laisse ma voiture au parking et effectue ma tournée à vélo électrique
- Je mange local et de saison toute l'année
- Je mange végétarien au moins 3x par semaine
- J'éteins les lumières quand je quitte une pièce
- Je trie mes déchets et réduis les emballages

Le premier est l'événement « Cap sur l'Ouest », la fête du district de l'Ouest lausannois en mobilité douce, à laquelle a participé notre Association. Plusieurs collaboratrices et collaborateurs se sont élancé.e.s en famille sur le parcours de plus de 20km à pied, en vélo et même en trottinette ! La tenue d'un stand, au collège de la Coquerellaz à Ecublens, a offert une belle visibilité aux activités des CMS et mis en évidence nos véhicules de mobilité douce. Les ENUU ont notamment fait forte impression auprès de la population, qui a pu les essayer sur un parcours. De riches échanges et intérêts ont découlé de cette expérience, impliquant les familles à se rencontrer et faire connaissance.

Le deuxième événement a été la compétition « Bike to Work », qui pour l'APREMADOL, s'est déroulée pour la deuxième année consécutive. De nouveaux participants ont pris part au défi sur les mois de mai et juin, réussissant d'excellentes performances. À l'image de l'équipe de Renens Sud, composée de quatre infirmières motivées et dynamiques. Elles ont remporté la Palme d'Or du challenge interne en effectuant 86% de leurs trajets à vélo et en parcourant plus de 1'000 km ! Elles poursuivent de surcroît de manière régulière leurs déplacements à vélo et nous les félicitons.

Nous rappelons par ailleurs que des incitations économiques pour se déplacer depuis votre domicile en transport public ou en mobilité douce vous sont proposées, à savoir :

- 500CHF à l'achat d'un vélo/scooter électrique tous les 5 ans au maximum (prorata temporis en cas de départ dans les 5 ans) ;
- 180CHF à l'achat d'un abonnement CFF ou TL par année ;
- 50CHF à l'achat d'un abonnement demi-tarif CFF par année.

En contrepartie, vous vous engagez à utiliser prioritairement la mobilité douce ou les transports publics pour vous rendre au travail.

Le groupe de travail « Climat & Environnement » se met à disposition pour vous conseiller et vous accompagner dans la prise en main des véhicules de notre flotte CMS.

Nous poursuivons nos actions et espérons que la mise en lumière des propositions responsables et durables vous inspirera pour 2023.

Marla Fretz, Ergothérapeute
Nicole Roggo, Ressource proche aidants

Le stand CMS au collège de la Coquerellaz à Ecublens lors de l'événement « Cap sur l'Ouest »

AIDE ET SOINS À DOMICILE

Comptes de résultat

En milliers de francs suisses	2022	2021	Évolution sur 1 an
Produits	**27 959**	**26 161**	**+6.9%**
Produits de collecte de fonds	140	135	+3.4%
Financement par l'AVASAD	15 586	14 706	+6.0%
Produits de livraisons et de prestations	12 102	11 173	+8.3%
Autres produits	131	147	-10.4%
Charges	**27 882**	**26 136**	**+6.7%**
Frais de personnel	19 544	19 608	-0.3%
Honoraires et prestations de tiers	4 923	3 184	+54.6%
Autres charges d'exploitation	3 092	3 027	+2.2%
Amortissements	323	318	+1.6%
Résultat d'exploitation	**77**	**24**	
Résultat financier	-27	-33	
Contribution au fonds de régulation cantonal	-209		
Utilisation des fonds et des capitaux	159	9	
Résultat de l'exercice	**0**	**0**	

Bilan

En milliers de francs suisses	31.12.2022	31.12.2021
Actifs circulants	**3 617**	**3 216**
Liquidités	1 637	1 398
Créances résultant de livraisons et de prestations	1 807	1 766
Autres créances à court terme	51	33
Comptes de régularisation d'actif	121	19
Actifs immobilisés	**689**	**982**
Immobilisations corporelles	688	981
Immobilisations financières	1	1
Total Actif	**4 306**	**4 198**
Engagements à court terme	**3 606**	**3 339**
Dettes financières à court terme portant intérêt	1 539	1 267
Dettes résultant de livraisons et de prestations	602	606
Autres dettes à court terme	399	185
Provisions à court terme	490	488
Comptes de régularisation d'actif	575	793
Capital des fonds affectés	**115**	**159**
Capital de l'Organisation	**586**	**701**
Total Passif	**4 306**	**4 198**

Les produits de livraisons et de prestations ont continué d'augmenter fortement de +8.3%

Cette hausse est expliquée principalement par une demande toujours en forte augmentation pour de l'aide et des soins à domicile de +13.0%.
En lien avec ses demandes, la livraison des repas et le lavage-repassage du linge ont également augmenté de respectivement +3.6% et +5.5% sur l'année.
Finalement, la clientèle Secutel a légèrement augmenté de +0.4%.

Les charges ont augmenté moins rapidement de +6.7%

L'absentéisme élevé et les difficultés de recrutement de personnel qualifié ont fortement affecté les équipes des CMS durant l'année 2022. La forte augmentation de l'activité n'a dès lors pu être prise en charge qu'en faisant appel à du personnel temporaire, expliquant en grande partie la hausse des « honoraires et prestations de tiers ».
Cette hausse est également expliquée en partie par le soutien aux équipes et le support pour l'implémentation du projet 7h/22h 7j/7.
Dans le même temps, les frais de personnel diminuent de -0.6%, dus notamment à des absences non remplacées aux services Secutel, à la Laverie et au Centre d'appel.
En lien avec l'activité, l'achat des repas et la hausse des frais de déplacement expliquent quant à eux l'augmentation des autres charges d'exploitation de +2.2%.

Le financement par l'AVASAD a augmenté de +6.0%, principalement dû à la hausse d'activité et à la répartition d'un résultat positif

Le Canton et l'AVASAD ont financé l'activité supplémentaire à hauteur de 1 527 milles francs.
De plus, les coûts liés à la pandémie COVID-19 ont été financés par l'État à hauteur de 303 mille francs (320 mille francs en 2021). En 2021, les subventions comprenaient également un montant de 196 mille francs correspondant à la prime COVID-19 versée à l'ensemble du personnel.
L'APREMADOL a également reçu des financements complémentaires de 25 mille francs, liés notamment au protocole d'accord CCT San et aux actions de prévention de l'absentéisme.

Une part au résultat de 1 million de francs a finalement diminué d'autant le financement par l'AVASAD sur l'année 2022 (541 mille francs en 2021).

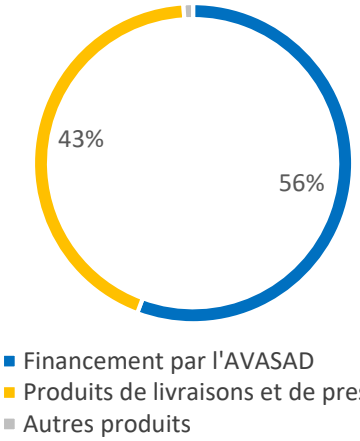

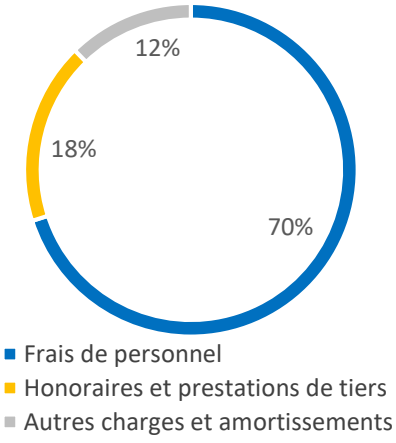

Le résultat de l'exercice s'est soldé par un résultat positif de 889 mille francs

Au final, notre Association a clôturé l'année 2022 avec une économie budgétaire de 1 098 milles francs (587 mille francs en 2021). Ce montant a été réparti à hauteur de 1 million de francs en faveur de l'AVASAD (541 mille francs en 2021) et 98 mille francs au bénéfice de la réserve d'exploitation de l'APREMADOL (46 mille francs en 2021).
Une contribution à la création du fonds de régulation cantonal a de plus impacté le résultat de l'année et la réserve d'exploitation de l'APREMADOL à hauteur de 209 mille francs. Ce fonds de régulation permettra au dispositif AVASAD d'assurer un autofinancement en cas d'exercice déficitaire.

L'établissement des comptes annuels de l'APREMADOL se base sur les recommandations des Swiss GAAP RPC. Les éléments financiers présentés ici constituent un condensé des comptes annuels de l'année 2022 révisés par Mazars SA.

AIDE ET SOINS
À DOMICILE

Statistiques

Données sur la clientèle d'aide et de soins à domicile

Nombre de clients	2022	2021	2017	Évolution sur 1 an	sur 5 ans
Classes d'âge					
0 à 19 ans	10	12	8	-16.7%	+25.0%
20 à 64 ans	837	780	675	+7.3%	+24.0%
65 à 74 ans	451	454	406	-0.7%	+11.1%
75 à 79 ans	395	354	293	+11.6%	+34.8%
80 à 84 ans	399	366	320	+9.0%	+24.7%
85 ans et plus	680	643	590	+5.8%	+15.3%
Genre					
Femmes	1 761	1 642	1 513	+7.2%	+16.4%
Hommes	1 011	967	780	+4.6%	+29.6%
Total général	**2 772**	**2 609**	**2 293**	**+6.2%**	**+20.9%**

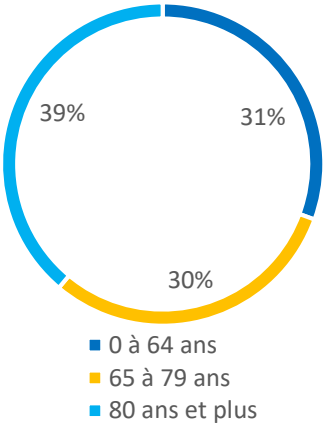

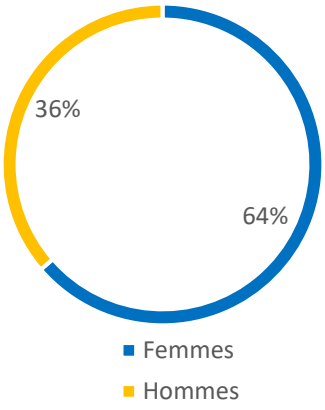

Données sur les plaintes

Nombre de plaintes	2022	2021	Évolution sur 1 an	2020
Nombre de plaignants	**81**	**56**	**+44.6%**	**36**
Qualité de la prestation	25	15		11
Facturation ou durée de la prestation	7	8		4
Attitude ou tournus des intervenants	6	5		8
Vol ou disparition d'objets	15	5		9
Horaires de passage	9	5		4
Collaboration avec l'entourage ou le réseau		4		
Dégât matériel, parcage du véhicule	5	2		1
Total général	**67**	**44**	**+52.3%**	**37**
Attitude ou agression envers l'intervenant	17	14	+21.4%	2

AIDE ET SOINS À DOMICILE

Données sur l'activité d'aide et de soins à domicile

A. Aide et soins à domicile

L'activité présentée ci-dessous concerne les heures réalisées au domicile des client.e.s, sans tenir compte, notamment, du temps de déplacement, de coordination ou encore de planification. La livraison des repas à domicile, le lavage et le repassage du linge ainsi que l'installation d'appareils de biotélévigilance s'ajoutent aux volumes présentés dans cette rubrique et sont précisés dans les rubriques successives (B à D).

Heures de prestations	2022	2021	2017	Évolution sur 1 an	sur 5 ans
Évaluations et conseils	11 970	11 959	9 034	+0.1%	+32.5%
Soins infirmiers	34 987	29 823	26 522	+17.3%	+31.9%
Soins de base	72 463	62 421	59 618	+16.1%	+21.5%
Aide à domicile	22 020	21 067	25 628	+4.5%	-14.1%
Autres prestations	19 076	16 721	12 284	+14.1%	+55.3%
Total général	**160 516**	**141 991**	**133 086**	**+13.0%**	**+20.6%**

Évaluations et conseils	2022	2021	2017	Évolution sur 1 an	sur 5 ans
Nombre d'heures	11 970	11 959	9 034	+0.1%	+32.5%
Nombre de prestations	36 289	35 939	25 218	+1.0%	+43.9%
Clients avec évaluations et conseils	1 685	1 589	1 418	+6.1%	+18.8%
Proportion des clients totaux	61%	61%	62%	-0.2%	-1.7%
Soins infirmiers					
Nombre d'heures	34 987	29 823	26 522	+17.3%	+31.9%
Nombre de prestations	83 251	69 639	64 036	+19.5%	+30.0%
Clients avec soins infirmiers	1 678	1 580	1 403	+6.2%	+19.6%
Proportion des clients totaux	61%	61%	61%	-0.0%	-1.1%
Soins de base					
Nombre d'heures	72 463	62 421	59 618	+16.1%	+21.5%
Nombre de prestations	170 153	145 699	128 375	+16.8%	+32.5%
Clients avec soins de base	928	888	856	+4.5%	+8.4%
Proportion des clients totaux	33%	34%	37%	-1.6%	-10.3%
Aide à domicile					
Nombre d'heures	22 020	21 067	25 628	+4.5%	-14.1%
Nombre de prestations	26 492	23 865	22 846	+11.0%	+16.0%
Clients avec aide à domicile	709	684	767	+3.6%	-7.5%
Proportion des clients totaux	26%	26%	33%	-2.5%	-23.5%

Autres prestations	2022	2021	2017	Évolution sur 1 an	sur 5 ans
Évaluation des prestations non-OPAS	6 268	6 935	5 879	-9.6%	+6.6%
Démarches sociales	5 783	5 427	3 740	+6.6%	+54.6%
Accompagnement et orientation	4 970	2 471	749	+101.1%	+563.6%
Ergothérapie	1 491	1 409	1 687	+5.8%	-11.6%
Conseil diététique	563	477	227	+18.0%	+148.0%
Veilles et présences	2	3	1	-33.3%	+100.0%

B. Livraison de repas

	2022	2021	2017	Évolution sur 1 an	sur 5 ans
Nombre de repas livrés	88 341	85 238	77 174	+3.6%	+14.5%

C. Lavage et repassage du linge

	2022	2021	2017	Évolution sur 1 an	sur 5 ans
Nombre d'heures laverie	14 636	13 873	13 812	+5.5%	+6.0%

D. Appareils de biotélévigilance (Secutel)

	2022	2021	Évolution sur 1 an	2020
Nombre d'appareils actifs	3 759	3 745	+0.4%	3 684

Nombre d'appels	2022	2021	Évolution sur 1 an	2020
Malaise, problème de santé, chute	3 567	3 123	+14.2%	3 052
Inadvertance, panne de téléphonie	35 340	31 554	+12.0%	20 874
Dépannage, contrôle et divers	8 492	8 928	-4.9%	12 411
Cause indéterminée	2 781	6 835	-59.3%	3 985
Total général	**50 180**	**50 440**	**-0.5%**	**40 322**

Données sur le personnel

	EPT Linéaire[1]	Per-sonnes[1*]	Taux d' activité[1]	Taux de rotation[2]	Taux des absences[3]
Total général 2021	197.4	315	63%	15.4%	10.2%
Évolution sur 1 an	-0.9	-11	+2%	+9.3%	+0.4%
Total général 2022	**196.5**	**304**	**65%**	**24.7%**	**10.6%**
Par division					
Direction et positions transverses[4]	13.0	20	65%	15.4%	2.6%
Centre d'appel	10.7	20	54%	15.4%	12.7%
Service des repas	10.9	24	45%	24.5%	18.8%
Service de la laverie	5.9	10	59%	10.0%	3.7%
Service Secutel	12.4	18	69%	17.1%	11.4%
CMS de Bussigny et équipe d'appoint	27.6	43	64%	24.9%	8.8%
CMS d'Ecublens	54.1	78	69%	31.9%	12.5%
CMS de Renens Sud	28.2	45	63%	15.9%	7.3%
CMS de Renens Nord-Crissier	33.8	56	60%	27.5%	12.3%
Par fonction					
Personnel auxiliaire et ASSC en formation	61.0	106	58%	25.8%	11.5%
Personnel infirmier	54.8	78	70%	20.3%	10.4%
CFC assistance en santé et soins	12.6	20	63%	15.3%	8.4%
Livreurs de repas	9.6	23	42%	25.0%	20.4%
Personnel administratif et planification	28.1	46	61%	21.6%	7.2%
Encadrement	14.3	16	89%	0.0%	12.2%
Autres	16.1	23	70%	16.6%	7.3%

[1] Salarié.e.s : Les apprenti.e.s et stagiaires administratifs ne sont pas inclus dans le décompte de l'effectif

* Des personnes pouvant assumer plusieurs fonctions, la somme des lignes est supérieure au nombre total

[2] Contrats à durée indéterminée

[3] Le taux des absences (non planifiées) ne comprend pas les congés maternité-paternité et les congés allaitement

[4] Les positions transverses comprennent les fonctions de soutien direct aux CMS et à l'équipe d'appoint, telles que les conseils diététiques, la consultance en soins infirmiers, les personnes-ressources en santé mentale et proches aidant.e.s, l'évaluation et la planification transverses

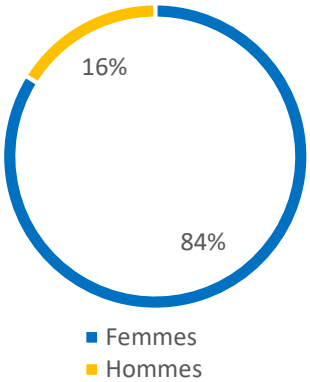

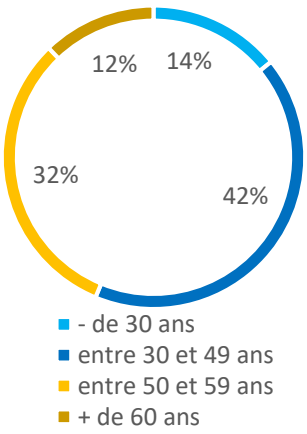

AIDE ET SOINS
À DOMICILE

Notre mission

Le 29 mai 1990, les sept communes de l'Ouest lausannois signaient avec l'organisme médico-social vaudois (OMSV) la convention permettant la réorganisation et le renforcement des services d'aide et de soins à domicile

La mise en commun de compétences pluridisciplinaires au sein d'un seul et même centre (CMS) a alors permis d'améliorer notablement la cohérence et la coordination des prestations dispensées à la population.

Sur cette base, l'APREMADOL s'est constituée le 26 septembre 1994. Gérant les soins à domicile dans les sept communes de l'Ouest lausannois (Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Ste-Croix), sa création a permis d'améliorer les prestations et de simplifier considérablement les démarches pour obtenir un service adapté.

Depuis le 1er janvier 2010, l'APREMADOL est membre de l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD). Elle est inscrite au registre du commerce depuis le 13 juillet 2018.

L'APREMADOL a en particulier pour mission de :

- Favoriser le maintien à domicile des personnes atteintes dans leur santé ou en situation de handicap ;
- Garantir à la population l'accès équitable à des prestations favorisant un maintien à domicile adéquat, de proximité, économique et de qualité ;
- Contribuer à la maîtrise de l'évolution des coûts de la santé par une affectation optimale des ressources à disposition ;
- Proposer toute mesure innovante afin de favoriser le maintien à domicile à des conditions sociales et économiques adéquates ;
- Collaborer activement avec les partenaires et les institutions privées actives dans le domaine sanitaire, médico-social et social pour appliquer la politique définie par le Conseil d'État en concertation avec les associations représentatives des communes ;
- Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de programmes de promotion de la santé et de prévention des maladies ;
- Assurer l'exécution de programmes confiés par l'État.

L'APREMADOL s'implique également dans le développement de nombreux projets. Relevons la collaboration avec ProSenectute pour l'établissement d'un diagnostic communautaire sur les communes de Renens et d'Ecublens et dans la gestion d'appartements protégés avec Alterimo.

Tous les collaborateurs et collaboratrices des CMS sont au bénéfice d'une qualification professionnelle reconnue, complétée régulièrement par des formations continues. Ils œuvrent au sein d'équipes pluridisciplinaires qui interviennent auprès de la population.

Gouvernance

Assemblée générale

189 membres individuels
10 membres collectifs

Toute l'équipe du service repas vous remercie pour l'achat des doudounes sans manche.
Elles ont été très touchées du petit geste et vous remercient sincèrement.
Carole Gras, Responsable de l'équipe Repas

Comité

Présidente

Manon Fawer
Intérêt pour le domaine médico-social

Représentant.e.s des communes

Caroline Albiker Pochon
Vice-présidente, Crissier

Patricia Spack Isenrich
Bussigny

Eduardo Camacho-Hubner
Chavannes-près-Renens

Pascale Manzini
Ecublens

Karine Clerc Ulloa del Rio
Renens

Olivier Matthey
Saint-Sulpice

Nicole Cattano
Villars-Ste-Croix

Intérêt pour le domaine médico-social

Sonya Butera-Ballance

Diane Burrus

feu Dr Michel Gaillard
Médecin-conseil

Rosemarie Magnin-Tornare

Christiane Michel

Voix consultatives

Tiziana Brutto Koller
Directrice

Susana Garcia
Directrice générale de l'AVASAD

Organe de Révision

Mazars SA
Lausanne

Direction et responsables de service/CMS

Directrice

Tiziana Brutto Koller

Responsables de service et des centres médico-sociaux

Sabine Million
Responsable Prestations

Nikki Räber
Responsable du service des Ressources Humaines

Eric Bottini
Responsable du service des finances

Olivier Rojas
Responsable du service Secutel

M'mah Sylla
Responsable du CMS de Bussigny, du service de la laverie, du service des repas et de l'équipe d'appoint

Marie France Boulc'h
Responsable du CMS d'Ecublens

Marion Panaget
Responsable des CMS de Renens Sud et Renens Nord-Crissier

Parties liées

Sont considérées comme entités liées les entités suivantes, indépendantes juridiquement :
- L'AVASAD : Association vaudoise d'aide et de soins à domicile ;
- Les associations membres de l'AVASAD : ABSMAD, APROMAD, ASANTE SANA, ASPMAD ;
- Les fondations membres de l'AVASAD : Fondation de La Côte, Fondation Soins Lausanne.

Sont considérées comme personnes liées :
- La Présidente et les membres du Comité ;
- La Directrice de l'Association.

Les données financières en lien avec les parties liées sont publiées dans l'Annexe aux comptes.

Évaluation du risque et contrôle interne

L'évaluation du risque pour l'AVASAD est faite au niveau institutionnel.
La surveillance des risques et leur actualisation relèvent de la compétence du Conseil d'administration qui a délégué le suivi à la Commission d'audit.
Les risques identifiés relevant du domaine financier, de la tenue et de la présentation des comptes sont intégrés dans le système de contrôle interne de l'AVASAD.

Le rapport annuel est aussi disponible sur www.cms-vaud.ch/apremadol

AIDE ET SOINS
À DOMICILE

CMS de l'Ouest lausannois – APREMADOL

Association pour la prévention et le maintien
à domicile dans l'Ouest lausannois

Avenue du 14 Avril 12 | Case Postale 225 | 1020 Renens

T. +41 21 694 34 34

www.cms-vaud.ch/apremadol | direction.apremadol@avasad.ch